

Association Le sens du partage

Compte rendu du Conseil d'Administration du lundi 19 février 2018

Le 19 février 2018, à 15h, les membres de l'association le Sens du Partage se sont réunis au siège de l'association (1 rue des Fauvettes, 34430 Saint Jean de Védas) en assemblée générale ordinaire sur convocation de la secrétaire, Mireille CASTANET.

L'assemblée est présidée par Mme Linda MAIZERET, en qualité de Présidente de l'association. La secrétaire, Mme Mireille CASTANET est excusée. Plus d'un quart des membres étant présents ou représentés, tel qu'il est prévu par l'article 8 des statuts, l'assemblée peut valablement délibérer

Présents : Linda Maizeret, Patrick Maizeret, Agnès Hédon, Sonia Saint Martin, Brigitte Taouss, Françoise Lelong, Elisabeth Laporte, Nathalie Verdier, et Christine Toix. Excusées : Mireille Castanet (pouvoir donné à Patrick Maizeret) et Alexandra Albenque (Pouvoir donné à Linda Maizeret). Il a été établi une feuille d'émargement, et signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

La séance est ouverte à 15h05.

La présidente Linda Maizeret rappelle que l'association fête cette année ses 10 ans d'existence et s'en réjouit.

Cinq nouveaux membres entrent au CA : Brigitte Taouss, Elisabeth Laporte, Françoise Lelong, Agnès Hédon et Sonia Saint Martin.

Le CA se compose dorénavant de Linda Maizeret, Patrick Maizeret, Françoise Lelong, Agnès Hédon, Sonia Saint Martin, Brigitte Taouss, Mireille Castanet et Elisabeth Laporte. Approbation à l'unanimité.

Le CA réélit Linda Maizeret Présidente de l'association et Patrick Maizeret Trésorier et élit Elisabeth Laporte secrétaire de l'association. La composition du bureau est approuvée à l'unanimité.

Le CA donne au trésorier, Patrick Maizeret tous pouvoirs et signature auprès de la banque en tout ce qui concerne les démarches bancaires de l'association et un éventuel changement de banque si les frais sont moins élevés. Approbation à l'unanimité.

Le nouveau logo ci-dessous, mis au point par Georges Planche, est apprécié, intégrant la figure d'un cœur et pouvant être utilisé avec ou sans bandeau. Approbation à l'unanimité.



Le nouveau flyer, également revu par Georges, est modernisé et colorisé. Approbation à l'unanimité. L'impression de 2000 flyers, format A5, est proposée par Marie-Claire Ribaud au prix serré de 60 euros, frais d'envoi inclus. Approbation à l'unanimité.

La présidente fait le bilan de l'activité pour l'année 2017. Une trentaine de bénévoles travaillent pour l'association dans toute la France. Le Bulletin trimestriel est envoyé à 200 personnes. Le site internet de l'association a reçu en 2017, 1696 visites. Sa location pour les 3 ans suivants doit être renouvelé cette année et son coût passe de 30 à 40 euros. Il est plutôt bien référencé. Par ailleurs, Sonia Saint Martin a créé une page Facebook, accessible à tous.

Le rapport financier est ensuite présenté par le trésorier, Patrick Maizeret. Il se décompose en deux parties : le compte d'exploitation et la situation financière. En 2017, l'association a généré 4551 euros de bénéfice, soit une augmentation de 46 pour cent par rapport à l'an dernier. Les frais de fonctionnement ne sont que de 2 pour cent. Sur les 4551 euros d'excédent, 4400 € seront distribués aux ONG, 100 euros de frais de roulement ont été conservés. Face à cette montée en puissance, la décision de contracter une assurance responsabilité civile auprès de la MAIF pour un montant d'environ 90 euros, est prise. Les dépenses ne se montent qu'à 86,87 euros dont la moitié correspond à des frais bancaires. Le rapport est approuvé à l'unanimité.

En 2017, l'expo vente de Sudalia pour Pâques a rapporté 50 euros, In Vino Veda de l'été 70 euros, le Forum des Associations 173 euros, la Fête de la courge 401 euros, Sudalia en novembre 148 euros, la participation au marché de Noël a été annulée pour cause de pluie. Les ventes de timbres sur le Bon Coin ont été multipliées par deux et Patrick bénéficie maintenant de l'aide d'Isabelle Colomb pour la présentation des timbres.

Pour 2018 sont prévues 11 manifestations, une expo vente privée chez Babeth le 6 mars, Cocodingo au Terral le 2 avril, Pâques à Sudalia, la Fête des vignes au Claud en juin, Les Estivales à Saint Jean en juillet et en août, le Forum des associations en septembre, le vide-dressing en octobre, la Fête de la courge en octobre, Sudalia en novembre et le marché de Noël en décembre. Pour la fête des vignes et le Forum des associations, une animation est prévue.

Enfin les projets humanitaires pour 2018 sont soumis au vote :

1200 euros pour Passerelle Insertion à Montpellier
800 euros à Pour un zébu au Burkina Fasso
800 euros pour Eau vive qui intervient dans le monde entier
800 euros à Amap humanitaire déminage qui intervient dans les pays qui ont été en guerre
500 euros à Emmaus à Sète.
Pour un total de 4100 euros.
300 euros restent à distribuer.
Approuvés à l'unanimité.

Les participants félicitent Linda et Patrick pour leur dynamisme et leur engagement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 30.

La Présidente

La secrétaire

Le Trésorier

Mme Linda MAIZERET

Mme Elisabeth LAPORTE

M. Patrick MAIZERET